

Unité de la nation : le salutaire mea culpa d'Eric Besson

Le Ministre de l'Identité nationale que nous fustigions(1) il y a peu pour avoir dit à la Courneuve que *» la France n'est ni un peuple, ni une langue, ni un territoire, ni une religion, c'est un conglomérat de peuples qui veulent vivre ensemble. Il n'y a pas de Français de souche, il n'y a qu'une France de métissage »* vient de publier un communiqué de presse pour nous rappeler sa conception de la France : *« Aujourd'hui, la Nation Française c'est un seul peuple, une langue, un territoire, des valeurs, une organisation institutionnelle : la République. L'article 1 de notre constitution précise que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » »* et préciser que la définition de la Courneuve n'était pas la bonne, qu'il s'agissait d'un malentendu, comme le prouvait son dernier ouvrage publié : *« Pour la nation »* . Nous prenons acte, avec soulagement, de ce rectificatif, plus conforme à l'Eric Besson que nous connaissons et qui a eu le courage et l'honnêteté de lancer le débat sur l'identité nationale.

Nous soulignerons néanmoins que même si Eric Besson a eu le courage, et il a bien fait, de quitter un bateau qui prenait déjà sérieusement l'eau en 2007, le PS, il a rejoint le gouvernement de Nicolas Sarkozy. Or, nous avons pris avec ce dernier l'habitude de positions successives contradictoires. Le Président de la République est en effet capable à la fois d'un discours authentiquement républicain (celui qui –outre la « nullitude » de sa concurrente- lui a assuré la victoire en 2007), et d'un discours authentiquement communautariste et antirépublicain. Capable d'affirmer en 2007 que l'on respecterait le choix du peuple de 2005 et de faire voter le Traité de Lisbonne par les députés en 2008. Capable d'affirmer

que les diktats de Bruxelles étaient inacceptables et de se coucher devant la moindre élévation de voix de la Commission. Capable de rappeler avec des trémolos dans la voix les lois de la République, la laïcité à la française et de donner dans ses discours de Latran et de Riyad de sérieux coups de canif dans la loi de 1905, pour ne pas parler de ses appels à une laïcité positive. J'en passe et des meilleures, par exemple le fait que Nicolas Sarkozy ait nommé commissaire à la diversité et à l'égalité des chances le communautariste Yazid Sabeg ou encore qu'un préfet de la République, celui de Bourgogne, en l'occurrence, ose organiser un débat sur l'Identité nationale avec le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIJF), le président des imams de France et le recteur de la basilique de Vézelay(2). Il faut entendre ces représentants des cultes, qui, en France, depuis 1905, n'avaient strictement rien à voir avec le politique, se glorifier de leur présence et la justifier au nom « du rôle éducatif de la religion » !(3)... Comment en être surpris quand un Sarkozy, on s'en souvient, avait osé mettre au-dessus du rôle de l'instituteur celui du prêtre ?

Comment, dès lors, s'étonner d'apparents retournements d'un Eric Besson ? Comment ne pas prendre pour argent comptant chacune de ses déclarations successives, remisant la précédente au rang des antiquités ? Comment comprendre, également, qu'il puisse, sur BFM TV, le 24 janvier, affirmer d'une part que l'identité française ne peut s'obtenir que par l'oubli et le dépassement des origines et l'assimilation et, tout de suite après déclarer être favorable au droit des votes des immigrés aux élections locales et que l'islam est compatible avec la République (sic).